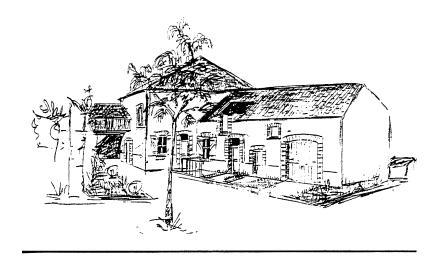
# MONDREVILLE

\* \* \* \* \*

### **BULLETIN MUNICIPAL**



Année 2017 N° 33 Juillet

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde77570 MONDREVILLE™Mairie : 01 64 29 32 17 E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Site internet :http://mairiedemondreville.fr

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :
M. CHAUSSY Patrick	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjointes :
Maire		le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
Mme FROT Nicole	01 64 29 35 16	Hors permanence:
Adjointe		Le secrétariat est ouvert de 9h30 à 12h30 le lundi, mardi,
Mme BARBOSA Bernadette	01 64 29 49 88	jeudi et vendredi. En dehors de ces horaires, vous pouvez
Adjointe		prendre rendez-vous au 01 64 29 32 17.

#### Le mot du Maire

Après 6 mois de matraquage médiatique et politique qui ont entaché un peu plus la vision que nous avions de notre monde politique, le résultat a été à la hauteur des débats et plus de 50% d'entre nous n'ont pas pris part aux votes. Cette situation regrettable et alarmante risque de nuire à notre démocratie, donnant un jour le pouvoir à des extrémistes de tout bord. Ceci n'est qu'un rappel civique, et même si le vote blanc n'est pas comptabilisé, le droit de vote a été durement acquis par les générations précédentes, préservons-le! Votez à chaque scrutin!

Tout ceci ne nous a pas empêché de continuer à faire vivre et évoluer notre commune avec l'entretien de notre patrimoine :

- ♣ La rénovation de la salle polyvalente se fera à partir du 20 novembre,
- La restauration de l'église débutera seulement après les résultats du cabinet Leriche, nous permettant ainsi de lister et de chiffrer le coût des travaux à faire. Nous sommes en attente de ce rapport. Il faudra ensuite budgéter ce projet en trouvant les financeurs (DRAC, état, région, département,...). Le calendrier des travaux n'est donc pas encore connu.

Après ces quelques lignes, c'est avec grand plaisir que l'on vous accueillera lors de nos festivités du 13 et 14 juillet.

Bonnes vacances à tous!

Patrick CHAUSSY



#### Taxes

La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- **↓** taxe d'habitation 17,43 %
- ♣ taxe foncière bâti 15,53 %
- **↓** taxe CFE 24,97 %

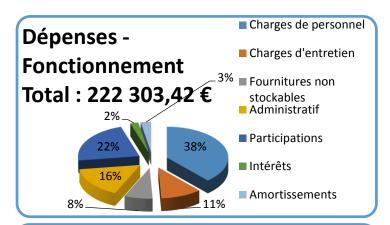
Charges de personnel	85 355,34
Charges d'entretien	24 095,37
Fournitures non stockables	16 569,78
Administratif	35 742,42
Participations	49 669,39
Intérêts	4 759,12
Amortissements	6 112,00

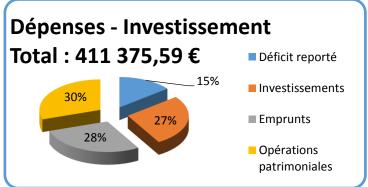
Déficit reporté	59 317,67
Investissements	111 558,30
Emprunts	116 830,56
Opérations patrimoniales	123 669.06

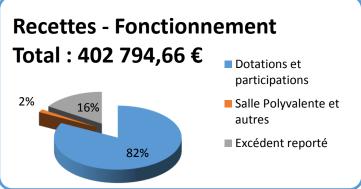
Dotations et participations	332 606,86
Salle Polyvalente et autres	6 406,68
Excédent reporté	63 781,12

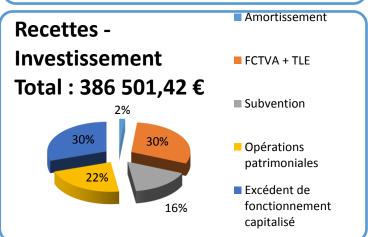
Amortissement	6 112,00
FCTVA + TLE	115 099,18
Subvention	63 257,89
Opérations patrimoniales	85 566,68
Excédent de fonctionnement capitalisé	116 465,67

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**



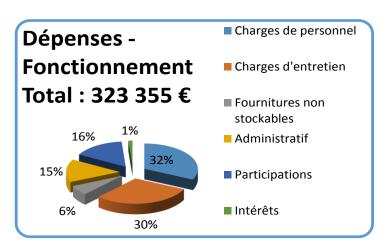




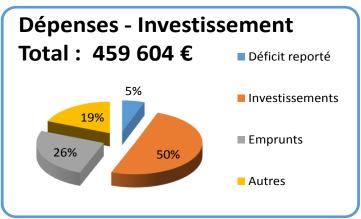


### Communal

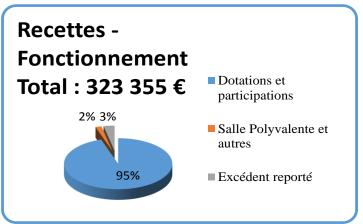
Charges de personnel	103 500
Charges d'entretien	97 280
Fournitures non stockables	20 500
Administratif	47 430
Participations	50 645
Intérêts	4 001



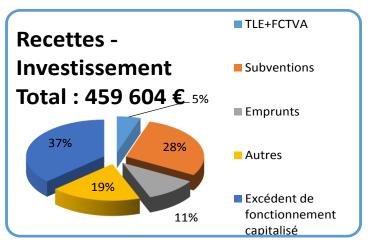
Déficit reporté	24 874
Investissements	231 327
Emprunts	117 214
Autres	86 189



Dotations et participations	306 937
Salle Polyvalente et autres	5 801
Excédent reporté	10 617



TLE+FCTVA	22 540
Subventions	131 000
Emprunts	50 000
Autres	86 190
Excédent de fonctionnement capitalisé	169 874



#### Travaux de voirie

Comme chaque année les travaux d'entretien de la voirie seront effectués sur notre commune fin août début septembre. Un devis est demandé pour la pose d'un avaloir rue du Bout d'en Haut.



#### Mairie - Salle polyvalente

Un portillon a été installé au bas des escaliers, afin de fermer l'accès à l'étage lors de la location de la salle polyvalente.

Les travaux concernant la réfection des peintures, l'installation du chauffage et le changement des dalles du plafond par des dalles isophoniques, se feront en fin d'année à partir du 20 novembre (la salle ne sera pas disponible à la location jusqu'à la fin de l'année).

Les fenêtres de la salle polyvalente (avec pose de stores) et celles de la salle du conseil seront également remplacées.

Un store roulant sera installé pour protéger la porte d'entrée de la mairie.

#### Ecole

Dans le cadre de l'opération Vigipirate, le portillon sera installé par l'entreprise Lioret cet été, afin de fermer à clé l'accès à la cour de l'école depuis l'ancien logement de fonction.



# Affaires Scolaires

#### Effectifs prévus pour septembre 2017

L'effectif est en légère hausse pour la rentrée 2017, 58 élèves pour les deux écoles.

- ♣ En maternelle: à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice, aura 25 élèves (8 en petite section, 10 en moyenne section et 7 en grande section)
- ♣ En primaire : à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice, aura 20 élèves (4 CP, 5 CE1, 11 CE2), Madame CAMUS enseignante aura 13 élèves (9 CM1 et 4 CM2)

#### Les rythmes scolaires:

Considérant la possibilité faite aux communes de gérer les rythmes scolaires, le syndicat des écoles Chenou-Mondreville, en accord avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, a décidé de revenir à la semaine en 4 jours.

Voici les horaires pour la rentrée de septembre 2017 :

En maternelle 8h50 - 11h50 En primaire 9h00 - 12h00 13h35 - 16h35 13h45 - 16h45



Spectacle de fin d'année de l'école maternelle



Spectacle de fin d'année de l'école primaire





#### Les Permanences d'été de la Mairie

La Mairie sera fermée du 7 août au 26 août inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16 ou Mme BARBOSA 01 64 29 49 88.

#### Liste électorale

Nous remercions vivement les bénévoles qui ont tenu le bureau de vote avec les membres du conseil municipal.

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2017 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).





#### Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)

#### Infos pratiques

**Séjour en Europe**: 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) à votre caisse (valable un an). Renseignement au 36 46 ou dans un point d'accueil de votre caisse d'Assurance Maladie ou bien sur le site <a href="www.ameli.fr">www.ameli.fr</a>





#### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ – PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Depuis le 28 février 2017 seules les communes équipées du dispositif de recueil passeport peuvent instruire les dossiers de carte nationale d'identité (Nemours, Fontainebleau, Avon et Montereau-Fault-Yonne).

<u>A Nemours</u>: les instructions de dossier se font uniquement sur RENDEZ-VOUS (01 64 78 40 08) à la mairie et sur la présence obligatoire de tous les demandeurs au dépôt et retrait.



Pour les mineurs, seul le représentant légal, sur présentation de sa pièce d'identité, peut effectuer la démarche accompagné du mineur. Afin de faciliter l'instruction du dossier, vous êtes invités à faire la pré-demande ou le Cerfa en ligne sur www.service-public.fr.

Pour demander une carte d'identité, des pièces justificatives sont nécessaires et dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un

enfant mineur est valable 10 ans. Plus d'infos sur <u>www.service-public.fr</u>. Obtention des titres :

- ♣ Passeports 10 à 15 jours
- **♣** Carte d'identité 3 à 6 jours

Toute carte d'identité délivrée à partir du 2 janvier 2004 est prolongée de 5 ans automatiquement sans aucune démarche particulière. Cela s'applique uniquement aux personnes majeures au moment de la délivrance de la CNI.

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Le document est téléchargeable sur : www.service-public.fr.



de RESTEZ VIGILANTS! Et nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect. Si vous vous absentez, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de s'inscrire auprès de la Brigade de Gendarmerie de Château-Landon au : ☎ 01 64 29 30 09

**La Commune** demande aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout **risque d'incendie** et de respecter la propreté des voiries surtout lors des travaux d'automne.





Les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres**, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

**PETARDS, FEU D'ARTIFICE ET FUMIGENES:** par arrêté communal N°2016/07/44, leur utilisation est interdite sur le territoire communal.

#### **Smetom**

Les jours de collecte des poubelles jaunes ont changés en début d'année.

Voici les dates pour notre commune (les mercredis semaines paires) :

12 juillet, 26 juillet, 9 août, 23 août, 6 septembre, 20 septembre, 4 octobre, 18 octobre, 1 novembre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 27 décembre 2017

10 janvier et 24 janvier 2018

Les poubelles jaunes sont à sortir le mardi soir, pour une collecte le mercredi matin.

#### **VENTE DE COMPOSTEURS**

#### A réserver dès aujourd'hui, pour une disponibilité en septembre-octobre.

Le bureau syndical avait acté la vente de *composteurs en plastique* de 400 litres le 22 septembre 2015. Lors du bureau syndical du 18 avril 2017, cette délibération a été annulée et une nouvelle délibération a été prise afin de mieux répondre aux souhaits des usagers. En effet les résultats du sondage (au 7 mai 2017) montrent un plébiscite *pour la matière bois* (à 82%) et un besoin de composteurs plus grands (600 litres) pour 40% des votants souhaitant acquérir un composteur. Cette nouvelle délibération fixe ainsi les tarifs, tenant compte de la subvention attribuée par le Conseil Régional d'Île-de-France:

**↓** Composteur bois individuel de 400 litres : 23 € TTC

**↓** Composteur bois individuel de 600 litres : 28 € TTC

Un bio-seau de 10 litres est fourni avec chaque composteur, il vous permettra de stocker vos déchets organiques dans la cuisine et de les apporter jusqu'au composteur. Vous recevrez également un guide du compostage. Le stock annuel étant limité, nous vous invitons à

réserver dès aujourd'hui votre composteur via le formulaire sur le site de la SMETOM : <a href="http://www.smetomvalleeduloing.fr/NOUVEAUTE-vente-de-composteurs/Demande-de-composteur">http://www.smetomvalleeduloing.fr/NOUVEAUTE-vente-de-composteurs/Demande-de-composteur</a>
Les composteurs seront disponibles en septembre-octobre.



#### Téléphone Orange et Free

Pour la cinquième fois, nous avons à déplorer le vol du câble téléphonique de notre commune, ce qui cause de nombreux désagréments à tous.

La montée en débit arrive début juillet.

De 10 à 40 Mégabits seront accessibles sur tout le territoire (Pilvernier, La Curée, Trémainville et Mondreville).

Deux opérateurs ont signé la convention : Orange et Free. Il est important de noter que toutes les lignes téléphoniques et les liaisons spécialisées continueront d'être perturbées en cas de nouveau vol de câble entre Château-Landon et Mondreville.

Pour éviter ces désagréments, contactez Orange ou Free afin d'avoir une ligne internet alimentée par la fibre.

Quel que soit les problèmes, contactez vos fournisseurs d'accès!

#### Boîte aux lettres

Nous vous rappelons qu'il est indispensable d'inscrire votre nom sur la boîte aux lettres pour la bonne distribution du courrier et des informations communales.

#### Hommage Serge Dessienne

M. Dessienne avait fait don à la commune d'une parcelle à Pilvernier pour l'installation du réseau incendie. En remerciement, une plaque a été dévoilée « Place Serge Dessienne » le vendredi 23 juin en présence de sa famille et de ses amis, ainsi que les membres du conseil municipal de Mondreville et Gironville.





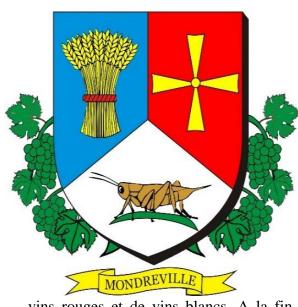
Médaille du travail

Mesdames Guillot Marie-Christine, Flon Nathalie et Monsieur Lemelin Claude ont reçu leur diplôme du travail lors de la cérémonie des vœux du Maire :

- ♣ Marie Christine GUILLOT diplôme d'argent (20 ans) et de vermeil (30 ans)
- Nathalie FLON diplôme de vermeil (30 ans)
- **♣** Claude LEMELIN diplôme d'or (35 ans)



# Un peu d'histoire



Voici le blason de Mondreville élaboré par M. BINON Jean-François et adopté par le conseil municipal.

Il représente :

La plaine céréalière par le blé,

La croix de Malte indique la présence des Templiers à La Curée (photo ci-contre)

« Les grillons » surnom donné aux habitants de

Mondreville,
par les
habitants des
villages voisins
La
vigne, car
autrefois notre

commune a été

producteur de

vins rouges et de vins blancs. A la fin du dix-neuvième siècle, la vigne a disparu, victime du phylloxéra.

Lt les couleurs de la république, bleu, blanc, rouge.

## Et la vie du village...

#### **Etat Civil**



#### Bienvenue à :

Alana Naoline TAGU née le 10 avril 2017

#### <u>Décès</u>:

Monsieur PERRONNET Hugues le 16 février 2017 Madame Irène DELAVEAU le 13 mai 2017



#### Les Associations du Village

**Le Club Jeux et Loisirs** le club vous rappelle qu'il se réunit le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à 20h30 (salle polyvalente).

Les personnes intéressées par le jeu peuvent se joindre à nous.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions - jeux tous les deuxièmes jeudi de chaque mois. Dates à ne pas manquer :

- Le repas du club le jeudi 14 septembre
- ♣ Galette de St Eloi le jeudi 14 décembre

#### Le Comité des Fêtes vous remercie vivement de votre participation apportée à la kermesse.

Le groupe Dancing Mélodies a animé cette journée avec des chansons rock et country, Underground a gracieusement prêté son podium, sa sono et a assuré son installation. Le comité des fêtes tient particulièrement à les remercier pour leur professionnalisme.

Nous remercions également M. Chaussy Claude (la calèche) Jean-Luc Taverne (entreprise menuiserie – plaquiste à Pilvernier), « Kéké » pizza que nous avons oublié de citer le 21 mai.

Vous pouvez suivre l'actualité du comité sur : <a href="https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/">https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/</a>

Nous vous invitons à la soirée barbecue du jeudi13 juillet.

Le vide grenier aura lieu le dimanche 3 septembre dans les rues du village (rue de Saint Gueneau et route de Sceaux).

Pour tous renseignements, contactez M. Quinot au 06 79 69 52 54.

Les bénévoles sont les bienvenus pour l'organisation du vide grenier du 3 septembre.

Une réunion aura lieu le 16 août à la salle polyvalente (à 20h) pour la préparation de cet événement; tous ceux qui souhaitent y participer sont conviés.

Un repas est organisé le vendredi 13 octobre, l'inscription est obligatoire avant le 3 septembre auprès de Maryse Chaussy au 01 64 2942 47 ou Dominique Quinot au 06 79 69 52 54.

Le 17 décembre la commune installera un sapin de noël sur la place de l'église, nous vous invitons à venir participer à sa décoration, qui sera suivie par la dégustation d'un vin chaud.

Nous nous débarrassons de nos anciens stands en bois (chevrons en sapin). Si vous êtes intéressés pour récupérer le bois, contactez Dominique Quinot au 06 79 69 52 54.

Le renouvellement du bureau a eu lieu le 15 mars 2017 et se compose ainsi :

Président	Monsieur Dominique QUINOT
Vice-présidente	Madame Nicole CAPRION
Trésorière	Madame Maryse CHAUSSY
Trésorière adjointe	Madame Valérie LEMELIN
Secrétaire	Madame Laurence TAVERNE
Secrétaire Adjointe	Madame Bernadette BARBOSA
	Trésorière Trésorière adjointe Secrétaire

Retour en images sur quelques animations du premier semestre :

#### Le concours de belote dimanche 5 février



#### La chasse aux œufs lundi 17 avril





#### Communiqué de la société de chasse « La Mondrevilloise » - juin 2017

Une troisième saison se prépare déjà pour le bureau renouvelé de la société de chasse! Son président, Pascal LELOUP, dressant le bilan des deux saisons qui se sont écoulées, est heureux de constater non seulement la consolidation des rangs des chasseurs mais également le gommage des quelques dysfonctionnements qui avaient pu se manifester lors de la première saison.

La poursuite de la gestion des espèces s'effectuent, notamment au travers du plan de gestion « lièvre » imposé par le Préfet de Seine et Marne. Dès l'apparition de cette disposition réglementaire, courant l'année 2015, le bureau a logiquement souhaité adhérer au « GIC\* Sud 77 » afin d'être partie prenante dans les débats. Une gestion certes rigoureuse s'impose depuis et malgré les fortes intempéries de fin mai-début juin 2016 où la petite faune a été durement impactée, la population de lièvres sur le territoire de Mondreville est en augmentation.

Lors d'une récente réunion, des agents de la Fédération des Chasseurs de Seine et Marne ont pu exposer les résultats très encourageants des comptages nocturnes réalisés. C'est dire toute la pertinence des actions qui ont été menées et combien il est important de les poursuivre afin d'obtenir une population aussi abondante que solide des belles années d'autrefois. A cet égard, le bureau salue la compréhension des chasseurs qui, une fois encore cette saison, seront limités à un seul lièvre. A n'en pas douter, cet effort sera compensé par

l'installation de perdreaux gris, conformément aux dispositions du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Nos plaines, dans un très proche avenir, devraient pouvoir compter de belles populations de lièvres et de perdreaux gris, espèces résolument endémiques.

Le président Pascal LELOUP et son bureau seront très heureux d'accueillir les propriétaires lors de l'assemblée particulière qui aura lieu en février 2018, en application des statuts de notre société. A cette occasion, un bilan des plus exhaustifs sera dressé à l'assistance qu'ils souhaitent, d'ores et déjà, très nombreuse.

Bien chaleureusement à tous.

#### « Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

Poursuivant son objectif:

«Ouvrir les portes de l'église à tous»

Et faire revivre un lieu depuis toujours au cœur du village, l'Association « Les Amis de l'église de Mondreville » vous ont proposé dimanche 25 juin :

Chants d'hier et d'aujourd'hui (de la

renaissance à nos jours)

Par l'ensemble vocal « MUSIQUE au LOING » d'Amilly (45)

Direction: François Dugast

La chorale « Musique au Loing » qui a fêté ses trente ans l'an dernier est un chœur mixte composé de 45 choristes.





Elle affiche un programme varié : chansons contemporaines, populaires, de la Renaissance ou chant sacré, ainsi que des chants en italien, anglais, espagnol ou encore zoulou. Toutes ces reprises sont interprétées à plusieurs voix. Le chef de chœur, François Dugast, qui conduit cette chorale depuis 2011, est diplômé du de Formation Musiciens Centre des Indépendants de Tours, a obtenu une licence en musicologie et un Diplôme de Musicien Intervenant. Il intervient à Amilly (45) depuis sept ans dans les écoles primaires et depuis cinq ans à l'école de Musique.

Les concerts dans l'église de Mondreville ont lieu 2 fois par an depuis plus de 15 ans et méritent d'être fréquentés par la qualité des

musiciens qui viennent se produire dans ce lieu. L'excellente acoustique et l'accueil chaleureux sont très appréciés par les musiciens, qui souvent demandent à revenir...

Si vous êtes intéressés par notre association, vous pouvez contacter Mme Gusta Tissot au 01 64 29 36 04 ou Mme Maryse Chaussy au 01 64 29 42 47. La cotisation est de 10€ /an.

Le prix des entrées et cotisations nous permettent de continuer l'organisation des concerts (rémunération des musiciens, location de piano si nécessaire, SACEM, et autres frais).

Pour un concert cet automne, nous avons des projets également, toutefois à préciser (piano/chant ou ensemble baroque « Escapade »...). Les concerts trouvent maintenant un public fidélisé venant de Mondreville et des environs. C'est une excellente manière de passer un moment d'amitié et de partage, et de faire revivre ce lieu au cœur du village...

Après le concert les musiciens se prêtent volontiers à rencontrer le public autour d'un verre de l'amitié, pour échanger impressions et questions par rapport à la musique qui vient de résonner dans cet endroit si spécial...

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » la saison s'est bien passée. Reprise des matchs début septembre pour l'équipe de vétérans (plus de 35 ans).

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03.

### LES DATES À RETENIR

Jeudi 13 juillet Soi<mark>rée barbecue à 19 h 30</mark> au stade

**Prix**: 9€ pour les adultes

**4€ pour les moins de 12 ans** 

Réservations appréciées au 01 64 29 42 47

Retraite aux flambeaux vers 23h00 (départ du stade)

Vendredi 14 juillet Tournoi de pétanque :

Rendez-vous à 8h45 au stade

Structure gonflable pour les enfants à partir de 11h00 Un apéritif sera offert aux habitants de la commune à

partir de 12h00

Mercredi 16 août Réunion du Comité des Fêtes pour l'organisation du vide

grenier à 20h00 à la salle polyvalente

Dimanche 3 septembre Vide grenier dans les rues du village organisé par le Comité

des Fêtes

Jeudi 14 septembre Repas du Club des Anciens

Vendredi 15 septembre Passage du « Lady Prestige Tour » entre 9h15 et 10h, véhicules automobiles de plus de 20 ans d'âge et véhicules

modernes d'exceptions qui effectuent un rallye de

régularité

Vendredi 13 octobre Repas organisé par le Comité des Fêtes :

15€ par adulte

5€ par enfant

Inscription obligatoire avant le 3 septembre

Samedi 18 novembre Repas de la commune offert aux anciens

Jeudi 14 décembre Galette de St Eloi organisée par le Club des Ancie<mark>n</mark>s

Dimanche 17 décembre Installation et <mark>décoration d'un sapin de Noël à partir de</mark> 17h sur la place de l'église suivies d'un vin chaud, organisées par le Comité des Fêtes (chacun apporte une ou

des décor<mark>ations p</mark>our le sapin)